

COMMUNE DE DEUK: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 001/AC/C/DK/SG/CIPM/SPM/2021 DU 18/05/2021

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Travaux de construction de deux salles de classe équipées de 60 tables bancs et 02 bureaux d'enseignants à l'école publique bilingue de Deuk, dans la Commune de DEUK, Département de la Mbam et Inoubou, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de DEUK, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Délai de livraison

cent vingt (120) jours

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des Infrastructures collectives de service public.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de DEUK

6. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de DEUK (service technique) en version hard contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 18/01/2021 pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mn, dès publication du présent Avis.

7. Remise des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire, (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de DEUK au service technique, contre décharge dans le registre des offres.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001/AC/CDK/SG/CIPM/SPM/2021 DU 18/01/2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE
EQUIPES DE 60 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX D'ENSEIGNANTS A
L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK, DANS LA COMMUNE DE DEUK,
DEPARTEMENT DE LA MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 15/02/2021 à 12heures
Lieu de dépôt	Commune de DEUK (Service Technique)

8. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	15/02/2021 à 13heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Réunion de la Commune de DEUK

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

- a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)
- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises ;
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de

Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

b) prestataire de la liste restreinte

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

10. Renseignements complémentaires

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au Numero vert 1517

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

[Télécharger le DAO](#)